

La métamorphose du secteur Paul-Brard se concrétise



© Les Résidences Yvelines Essonne

Lancés en 2022, les travaux de requalification du secteur Paul-Brard ont pour objectif de lui apporter un nouveau souffle en le redynamisant et en l'intégrant davantage dans le paysage urbain conflanais.

La requalification du secteur Paul-Brard est l'un des projets majeurs du programme d'aménagement urbain Conflans Demain. Elle se dessine actuellement dans le paysage conflanais. Trois ans après le lancement du chantier symbolisé entre autres par la démolition du bâtiment arche, les dernières réserves sont sur le point d'être levées et les travaux se terminent. Le résultat d'un long travail de concertation et de réflexion avec les habitants et les commerçants du quartier pour améliorer leur confort tout en redynamisant et en ouvrant davantage le secteur Paul-Brard sur la ville.

LE FRUIT D'UNE CONCERTATION RÉGULIÈRE

Le projet de transformation du secteur Paul-Brard a donné lieu à un long travail de concertation avec les riverains mais aussi avec les commerçants. Au total, ce sont pas moins de 5 réunions publiques qui ont été organisées de juillet 2018 à janvier 2025. À ces réunions, se sont ajoutées une consultation des locataires, l'exposition d'une maquette présentant les transformations attendues à la Maison des projets, plusieurs rencontres avec le collectif des riverains du projet Paul-Brard et de nombreux échanges avec les commerçants.



Des constructions de logements neufs

Bien que la transformation du secteur Paul-Brard ait conduit à la démolition d'un pavillon et des 51 logements de l'arche, des constructions de logements plus modernes sont aussi présents dans le projet. L'opération immobilière Les Allées du Moulin, par le promoteur Cogedim, en est la preuve. Sur les 109 habitations neuves créées (appartements avec parking souterrain et maisons individuelles) dans ce quartier résidentiel situé dans le prolongement du Plateau-du-Moulin, 57 sont en accès libre et 32 sont des logements locatifs sociaux gérés par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne.

Apilogis, la filiale d'accession sociale des Résidences Yvelines Essonne est, quant à elle, en charge des 20 logements restants destinés au Prêt social location accession (PSLA) pour permettre à des ménages de devenir propriétaire sous condition de ressources. Les logements d'Apilogis ont été livrés fin mars, en même temps que les derniers logements vendus par Cogedim.



La requalification du secteur Paul-Brard a prévu la construction de plusieurs maisons.

Des logements réhabilités pour plus de confort au quotidien

Outre les constructions de nouveaux logements, 88 appartements situés dans le secteur Paul-Brard ont également été réhabilités pour apporter plus de confort aux locataires. Ces travaux, engagés par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne, sont d'ores et déjà terminés et la levée des dernières réserves devrait avoir lieu dans les semaines à venir.



« Le secteur Paul-Brard est désormais moins enclavé »

Philippe Rolland et Guilaine Jacqueline,
membres du collectif des riverains du projet Paul-Brard

« Notre collectif s'est créé en 2018 après la présentation du projet. Nous étions alors très inquiets quant à l'avenir de notre quartier. Même si nous restons toujours vigilants, nos inquiétudes se sont cependant quelque peu estompées grâce aux nombreuses rencontres que nous avons sollicitées avec les parties prenantes et au travail de concertation qui a été mené. Bien que la densité des habitations demeure toujours élevée, nous ne pouvons pas nier le fait que le secteur Paul-Brard est désormais moins enclavé. Malgré des différences de teinte, les constructions neuves sont également plutôt réussies. Concernant le travail de réhabilitation, même s'il aurait fallu davantage de rénovation intérieure sur certains appartements ainsi qu'un aspect extérieur similaire à celui des constructions neuves, force est de reconnaître que les travaux d'isolation et d'étanchéité ont été bien menés. »

Un secteur redynamisé avec de nombreux commerces

Pour faire vivre le secteur Paul-Brard et faciliter le quotidien des riverains, la présence de commerçants est primordiale. Depuis le quatrième trimestre 2024 et jusqu'au premier trimestre 2025, Les Résidences Yvelines Essonne ont donc travaillé en lien avec la Municipalité à l'aménagement de deux placettes en entrée de quartier. Ces espaces qualitatifs sont prévus pour favoriser l'accès aux futurs nouveaux commerces du site. Si Les Résidences Yvelines Essonne ont trouvé les futurs commerçants, la Ville a néanmoins été attentive aux types de commerces qui s'installeront prochainement dans le secteur Paul-Brard.

À l'heure actuelle, une boucherie, une laverie et une boulangerie-pâtisserie ont vu leurs autorisations d'urbanisme accordées et ouvriront donc prochainement. Ces commerces pourraient bientôt être complétés par un supermarché, un coiffeur et la présence d'un centre administratif. Affaire à suivre...

EN CHIFFRES

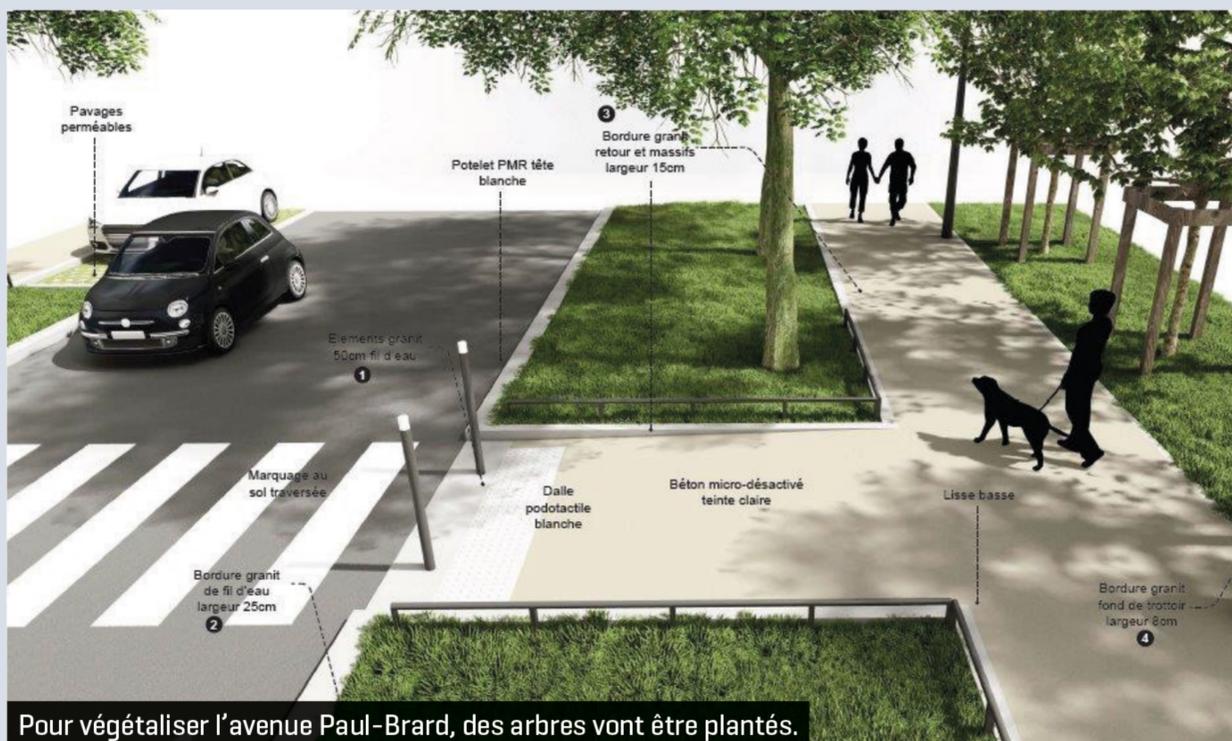
40 millions €

Coût de l'opération portée par Les Résidences Yvelines Essonne et Cogedim : réhabilitations 10 M €, démolitions 2 M €, voirie et réseaux divers 1 M €, commerces 2 M €, constructions et aménagements extérieurs 25 M €.

Financements publics du Département (1,3 M €), de la Ville (1,1 M €) et de l'État (1 M €).



Les placettes en entrée du secteur Paul-Brard accueilleront de nouveaux commerces.



Pour végétaliser l'avenue Paul-Brard, des arbres vont être plantés.

© Les Résidences Yvelines Essonne

Une voirie modernisée



Afin d'améliorer encore davantage le cadre de vie des habitants du secteur Paul-Brard, des travaux de réfection de voirie vont prochainement être menés par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) au niveau de l'avenue Paul-Brard, entre la rue de la Chasse et la rue des Champs-du-Four. Ils s'accompagneront d'une rénovation des trottoirs, de la plantation d'arbres et de la création de places de stationnement. Les travaux devraient se terminer avant la fin de l'année 2025.



PAROLE D'ÉLU

« Chaque Conflanais mérite d'évoluer dans un cadre de vie agréable »

Laurent Brosse, Maire de Conflans-Sainte-Honorine

En quoi la requalification du secteur Paul-Brard est-elle une nécessité pour Conflans-Sainte-Honorine ?

La métamorphose du secteur Paul-Brard est l'une des ambitions majeures portées par notre programme d'aménagement urbain Conflans Demain. Ce secteur jusque-là enclavé avait réellement besoin de s'ouvrir sur le reste de la ville, d'être de nouveau attractif pour les commerçants et de s'intégrer dans le paysage urbain conflanais. Le soutien du Département des Yvelines, des Résidences Yvelines Essonne, de Cogedim Île-de-France et de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ont été déterminants pour la réalisation de ce projet favorisant la mixité sociale et qui est, rappelons-le, hors programme et zone Anru. Par ailleurs, chaque avancée ne s'est faite qu'après un important travail technique et d'échange, dans le respect du cadre de vie des habitants et des riverains du quartier. Cet aménagement durable, moderne et convivial poursuit la reconfiguration urbaine de Conflans-Sainte-Honorine débutée notamment avec l'embellissement de la place Fouillère.

Quelle est la place de la végétalisation dans ce projet ?

Il est aujourd'hui essentiel de végétaliser les espaces urbains pour s'adapter au changement climatique. Ainsi, la place des végétaux est loin d'avoir été oubliée dans le projet de requalification du secteur Paul-Brard. L'équipe municipale a veillé à ce que les aménagements paysagers aient toute leur place dans ce projet avec, entre autres, la présence d'espaces verts sur les deux placettes en entrée de quartier. Ceux déjà présents sur la placette Nord sont conservés et même complétés avec des plantations d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces et autres fleurs. Nous parlons du secteur Paul-Brard mais la nécessaire

transition écologique est intégrée dans les réflexions de chaque projet, chaque aménagement ou chaque réalisation menés par la Ville.

Le cadre de vie des Conflanais est-il une priorité pour vous ?

Bien entendu. C'est l'avenir que nous devons regarder et construire mais toujours dans la même limite : celle de garantir le bien-être des habitants. Je le répète : indépendamment de son secteur de résidence, chaque Conflanais mérite d'évoluer dans un cadre de vie qualitatif et harmonieux. Après la requalification du secteur Paul-Brard, la modernisation et l'embellissement du centre-ville Maurice-Berteaux doit s'achever en fin d'année, la réflexion autour de la place de la Liberté et du quartier Chennevières se poursuit avec la recherche de nouveaux financements et dans quelques semaines l'île de Devant va s'ouvrir aux Conflanais dans le respect de sa faune et sa flore. La vision de Conflans Demain se veut globale, pragmatique et cohérente.

